

■ **Raval et Siegenthaler**, à Porrentruy, CH-677.2.001.669-0, Société en nom collectif (FOSC no 42 du 02. 03. 1999, p. 1394). Transfert de patrimoine : selon contrat du 18.02.2009, les associés ont transféré la totalité de l'actif pour CHF. 775'598,25 et la totalité du passif envers les tiers pour CHF 655'598,25 à 'Menuiserie et Charpente Raval et Siegenthaler Sàrl', à Porrentruy (CH-670.4.004.880-7). Contre-prestation : 200 parts sociales de CHF 100.— chacune, entièrement libérées, ainsi qu'une créance de CHF 100'000.—. La société est dissoute. La liquidation étant terminée, la raison sociale est radiée.

Registre journalier no 278 du 03.03.2009
(04916962 / CH-677.2.001.669-0)